



FÉDÉRATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES CGT
CHIMIE (0044) . PHARMACIE INDUSTRIE (0176) . RÉPARTITION
PHARMACEUTIQUE (1621) . FABRICATION PHARMACEUTIQUE À FAÇON
(1555) . OFFICINES (1996) . LAM (0959) .). PÉTROLE (1388) .
CAOUTCHOUC (0045) . PLASTURGIE (0292) . INDUSTRIES ET
SERVICES NAUTIQUES (3236) . NÉGOCE & PRESTATIONS DE
SERVICES DANS LES DOMAINES MÉDICOTECHNIQUES (1982)

LA PEUR EST EN TRAIN DE CHANGER DE CAMP, CONTINUONS L'OFFENSIVE !

Les journées de grèves et manifestations des 19 et 31 janvier montrent un rejet massif de la réforme des retraites Macron/Borne.

L'argent existe très largement pour satisfaire les revendications de la CGT. Le déficit des retraites annoncé par le COR en 2025 se situerait entre 8 et 17 milliards. La seule fraude fiscale, elle, est évaluée à 100 milliards par an !

Autre solution : en augmentant le taux de cotisation (ce que le gouvernement appelle le « coût du travail ») de 0,2 à 0,4 point par an, on assurerait la pérennité du système : cela représenterait en moyenne une augmentation de 1,60 € par mois pour les travailleurs (soit le prix d'un café) et 2,40 € pour les employeurs. De même, imposer l'égalité salariale Femme/Homme amènerait 6 milliards dans les caisses de la protection sociale.

Le lien est à faire entre la fin de l'austérité salariale et le financement des retraites, c'est pourquoi la CGT revendique à la fois la retraite à 60 ans, 55 ans pour les métiers pénibles, et à la fois l'augmentation des salaires avec une grille salariale démarrant à 2 000 € pour le SMIC, le premier coefficient.

N'oublions pas que le problème des retraites n'est pas une question d'argent mais une volonté politique de ce gouvernement d'imposer l'austérité demandée par l'Union européenne voulant niveler les droits sociaux par le bas.

Macron aux ordres de l'union européenne se couche pour garantir ses engagements quitte à sacrifier les salariés et le peuple de France. Sa promesse, c'est une réduction des dépenses sociales de 3 % du PIB soit 75 milliards d'euros sur le quinquennat.

Le combat commencé doit continuer et surtout s'amplifier dans tous les secteurs.

Tous les secteurs, qu'ils soient médiatisés ou pas, ont un impact sur l'économie. C'est vrai, certains sont plus médiatisés que d'autres mais les richesses que nous créons n'en n'ont rien à faire d'être médiatisées. Demandez aux directions d'entreprises ce qu'en pensent les actionnaires !

Quand elles ne sont pas créées, les actionnaires pleurent et exigent rapidement des directions d'entreprises de faire reprendre le travail.

Alors les 7 et 11 février, tous nos champs professionnels doivent être en grève dans l'entreprise et ensuite dans les manifestations.

Borne déclare que « les 64 ans ne sont pas négociables », comme tous les patrons qui affirment 5 minutes avant de céder, qu'ils ne céderont jamais !
La confrontation ne nous effraie pas.

Si le gouvernement annonce qu'il sera intraitable, alors nous devons être inflexibles !

REVENDIQUONS :

- La revalorisation immédiate des pensions de 10 % avec une pension minimum égale au SMIC revendiqué (2 000 € brut).
- La mise en place d'un cadre de référence englobant régime général et retraites complémentaires et la garantie pour chaque salarié d'une retraite à taux plein à 60 ans ou après 37,5 années de cotisations.
- La retraite à 55 ans pour travaux pénibles et une anticipation d'un trimestre par année de pénibilité pour ceux qui n'auraient été exposés que partiellement durant leur carrière.
- Augmentation des salaires avec la mise en place de l'échelle mobile afin de ne plus subir l'inflation.

Arrêtons de financer les exonérations fiscales et sociales des entreprises et du patronat qui détruisent les emplois et la protection sociale.

**TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LES
7 ET 11 FÉVRIER 2023 !**